L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 DECEMBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $15; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $3 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu [illegible]; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 [illegible] la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces [illegible] à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 29 DECEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à [illegible] page [illegible]

[illegible] monétaire.

Le nombre d'annonces que nous oblige à publier dans la première page, nous force à renvoyer à la troisième les BULLETINS COMMERCIAL et MONÉTAIRE, et l'on y trouvera également le FEUILLETON.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—une certaine étendue de terre, dans la paroisse St-Tammany, dans le district des terres sujettes à la vente à Greensburg—Aussi un certain jugement de la somme de $9,240 30 avec 5 p0/0 d'intérêt. Pas sur la dite somme.

Aussi: plusieurs ilets de terre et terrains dans les 1er, 2me et 4me Districts. Aussi le vapeur Fleta, ensemble avec sa machine et ses apparaux, etc.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—une maison de résidence sur les bords du Lac, à Lewisburg, paroisse de St-Tammany—une bonne maison en bois, à deux étages, sur la rue Baronne, entre celles Clio et Erato—Actions des banques Crescent City et Nouvelle-Orléans, et des chemins de fer Jackson et Opelousas.

Par O. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—de magnifiques bâtisses en briques, élégamment finies à l'intérieur, avec tous les agréments modernes, situées rue St-Philippe, entre celles Royale et Chartres. Un terrain et maison, rue Craps, entre celles Espagne et Poète; un terrain rue Marigny, et un terrain et une maison à Duvergébourg, rive droite du fleuve.

Aussi, à 11 heures, au No 62, rue Royale, continuation de la vente d'articles, pour étrennes, consistant en un grand et splendide envoi de bijouterie française de choix.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—deux lots de terre sur la rue Dauphine entre celles Mire et Tonti—une maison à étage et magasin, rue Julia entre celles Dryades et Rampart.

Aussi—terrains pour bâtir dans la rue Morales.

Par Montgomery & Bros, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain amélioré et de prix dans le Premier District—De plus, à leur salle d'encan, un assortiment général de meubles, tapis, glaces, batterie de cuisine, &c. Et aux écuries de P. Liber, rue Gravier, beaux chevaux appareillés, chevaux de course et de trait, mules, vaches laitières, buggies, wagons, harnais, &c.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—une maison faisant l'encoignure des rues Villeré et Laharpe, et un lot de terre de forme irrégulière, avec une maison face à la rue Villeré—un lot de terre encoignure des rues Villeré et Columbus; onze lots de terre face au Canal Carondelet et aux rues Mire, Tonti et St-Louis. Aussi, une habitation sur le Chemin de Gentilly; une grande portion de terre de valeur sur le rail-road du Golfe. Aussi, une maison rue Claiborne entre celles Ursulines et le Chemin du Bayou.

Par J. C. Bichon, à sa salle d'encan—grande vente de clôture et sans réserve, de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers et brodequins, par consignation.

Aussi: au No 33, de la rue Bienville—bottes, souliers et brodequins.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—550 caisses de bottes, souliers et brodequins, et 27 caisses de chaussures avariées pour compte de qui il appartiendra. De plus, chemises, chapeaux et caleçons.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan—madère, sherry, porto, fruits à l'eau de vie, muscat, vermouth, &c. Aussi, champagne, huile d'olive. Aussi, cent barriques vin de Bandol, sur échantillons, vins du Rhin en caisses et trois coffres-forts.

Par J. P. Boisseau, rue Gravier 49 et 51—beaux meubles de salon.

Par Forstall & Spear, 36, rue Bienville—châles, cachemires, et autres, burnous, basquines, mantelets, manteaux, rubans, gants, dentelles, passementerie, broderies, cols valenciennes, guipure, &c. Aussi, une magnifique paire de boucles d'oreilles en diamants, bracelets en diamants, montres et chaines en or, pour dames.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—couvertures, indiennes, flanelles, satinets, draps, cassimires, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par D. E. Murphy, au No 67 de la rue des Magasins—vins.

☞ **Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.**

ATTENTION!!
☞ Propriétés foncières, bateau à vapeur et jugement à l'encan, par le shérif.

Nous appelons l'attention sur les ventes à l'encan qui auront lieu, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1o—Un ilet de terre, borné par les rues Euphrosine, Calliope et Rendon et l'Avenue St-Jean-de-Bapt.

2o—Un ilet de terre, borné par les rues Euphrosine, Venus, Télémaque et Genois.

3o—La moitié d'un ilet de terre, situé rue Euphrosine, et borné par la ligne de division du Premier et Quatrième Districts, les rues Euphrosine, Clark et Genois.

4o—Une portion de terre, de forme triangulaire, située rue Euphrosine, bornée par la ligne de division du Premier et Quatrième Districts, la rue Euphrosine et Genois.

5o—Un ilet de terre, dans le Troisième District, borné par l'Avenue Lafayette, les rues du Port, Célestine et du Chênia.

6o—Un ilet de terre, dans le même District, borné par l'Avenue Lafayette, les rues du Port, de la Force et des Libéraux.

7o—Un ilet de terre, (à l'exception de six terrains) dans le même District, borné par l'Avenue Lafayette, les rues du Port, de la Vertu et de la Force.

8o—Un ilet de terre, dans le même District, borné par l'Avenue Washington, les rues d'Espagne, du Génie et Célestine.

9o—Deux terrains, dans le même District, rue d'Espagne, l'un desquels forme l'angle de la rue Claiborne, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues d'Espagne, Claiborne et Robertson.

10o—Une étendue de terre, située dans la paroisse de St-Tammany, en cet État.

11o—Le bateau à vapeur Fleta, sa machine, ses apparaux.

12o—Un jugement pour la somme de $9,240 30 cts.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces, à la troisième page.

Propriétés améliorées, Actions de banques et de chemins de fer, à l'encan.

MM. J. B. WALTON & DESLONDE vendront aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

Une maison à deux étages, rue Baronne, entre Clio et Erato,
Une maison à un étage, avec sous-basement, située à Lewisburg, Paroisse St-Tammany,
Trente actions du fonds capital de la banque de la Nouvelle-Orléans,
Vingt-Cinq actions du fonds capital de la banque du Crescent City,
Seize actions du fonds capital de la compagnie de N. O. Jackson & G. N. R. R.,
Huit actions du fonds capital de la compagnie de N. O. Opelousas & G. W. R. R.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se font aujourd'hui à onze heures du matin au No 93 rue Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur—

1o—Sherry, Madère, Porto, vin de Bandol &c. &c., en débarquement du navire Palermo, pour être vendus sur échantillons et livrés sur la Levée.
2o—Champagne et vin du Rhin &c.
3o—Trois coffres-fort différentes grandeurs.

Grande vente de Bottes et Souliers.

☞ L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à la vente de 500 caisses bottes et souliers de première qualité, aussi 25 caisses bottes et souliers avariés, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, aux salles d'encan de E. Roger & Co., Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée.

Conditions à la vente.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante que nous adresse M. Angamar; mais l'encombrement de nos colonnes ne nous permet pas d'insérer le mémoire et l'acte qu'il nous communique:

Nouvelle-Orléans, le 24 déc. 1866.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs:

Ci-inclus j'ai l'honneur de vous adresser le mémoire des habitants de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, demandant aide et assistance au gouvernement fédéral pour construire et réparer les Levées de l'Etat, ainsi que l'acte proposé à cet effet.

C'est avec plaisir que je puis vous annoncer que ces documents ont été convenablement présentés à chaque branche du Congrès, à Washington, qu'ils ont été reçus avec faveur; qu'ils ont été référés à des comités spéciaux et que nous avons tout lieu de croire que notre demande nous sera accordée.

En mettant ainsi sous les yeux de nos concitoyens le résultat des efforts continuels et intelligents de notre Bureau des Commissaires des Levées dans le but de remplir l'objet de leur mission, je suis heureux de présenter à la presse de la Nouvelle Orléans mes remerciements sincères pour l'appui qu'elle nous a constamment donné, influence à laquelle, sans aucun doute, nous devons l'espoir sérieux et fondé que nous avons de réussir dans notre application au gouvernement fédéral.

J'ai bien l'honneur d'être, votre très humble et obéissant serviteur

E. H. ANGAMAR.

Au nom de la Commission spéciale des Levées, organisée par l'action conjointe du Bureau des Commissaires des Levées et du gouverneur de la Louisiane.

Taxes sur le coton et le whisky.

Nous avons déjà eu occasion de démontrer que la taxe sur le coton était aussi impolitique qu'oppressive et qu'elle serait aussi nuisible aux intérêts généraux du pays tout entier qu'aux intérêts particuliers des producteurs agricoles du Sud. C'est ce que paraissait avoir compris la Chambre de commerce de New-York lorsqu'elle avait décidé d'adresser au Congrès un mémoire pour la suppression de cette taxe.

Le mémoire fut préparé et soumis à une séance subséquente de la chambre de commerce. Voici, en substance, les considérations sur lesquelles il se fondait:

La taxe sur le coton est injuste et oppressive, parce qu'aucun autre produit agricole parmi ceux qui sont destinés en grande partie à l'exportation, n'est imposé de la même manière.

Elle est vicieuse, parce qu'elle décourage la production dans le pays et l'encourage à l'étranger.

Elle est préjudiciable aux affranchis et aux planteurs du Sud, parce qu'elle fait obstacle à la culture du sol et à l'emploi de la main d'œuvre.

Elle n'est pas nécessaire, parce qu'il est sans importance que vingt millions de dollars de moins soient payés sur la dette publique en 1867, attendu que l'accroissement de prospérité qui suivra le rappel de la taxe accélérera le paiement de la dette de l'avenir.

C'est là un résumé très succinct des arguments que le mémoire faisait valoir contre cette taxe odieuse, mais il paraît que le vent avait tourné dans une autre direction, car la Chambre a ajourné indéfiniment l'envoi du mémoire après avoir entendu les observations suivantes présentées par son président M. Johnson [illegible] juste que le Sud paye, par une voie quelconque, sa part d'impôts. Une taxe sur le coton est le seul moyen d'atteindre ce but dans l'état actuel des choses. Si le revenu provenant de cette taxe est abandonné, les taxes qui pèsent sur les manufactures des Etats loyaux, déjà trop lourdes, devront être augmentées. La taxe sur le coton est intimement liée avec la politique de reconstruction du Congrès, et il n'est pas opportun que la chambre de commerce exprime son opinion sur la matière avant que le Congrès l'ait discutée à fond, en présence de la situation actuelle du Sud à l'égard des Etats loyaux. Il est difficile de séparer la question de la taxe sur le coton de celle aujourd'hui pendante devant le peuple; en conséquence la Chambre fera mieux d'ajourner son action. L'agitation de cette question en ce moment est propre à encourager les planteurs à tenir leur coton éloigné du marché, par l'espoir que la taxe sera abolie. Plus tôt la question sera résolue, plus tôt le commerce du Sud reprendra son cours régulier.

Les objections de M. Sturges sont bien faibles, et ne sont guère de nature à supporter la discussion. Les taxes ne pèsent pas seulement sur ceux qui les paient directement, la taxe sur le coton frappe tout autant les consommateurs du Nord que les producteurs du Sud, de même que les habitants du Sud supportent, comme consommateurs, leur part des impôts établis sur les manufactures du Nord. Le véritable point faible de la taxe est qu'elle constitue une prime de trois cents par livre, sur les marchés européens, au profit des cotons de l'Inde, de l'Egypte et du Brésil; et M. Sturges laisse cet argument sans réponse parce qu'il n'y en a réellement pas de possible. Le véritable motif qui a fait ajourner l'envoi du mémoire c'est la crainte de faire de l'opposition au Congrès. Dire que la taxe sur le coton est intimement liée avec la politique de reconstruction, c'est avouer ingénument que la taxe est une taxe politique, une pénition infligée aux rebelles; nous ajoutons qu'elle nuit en même temps aux intérêts des consommateurs du Nord et du commerce général de tout le pays, elle constitue une grossière maladresse.

Quant à la question du revenu, elle n'a qu'une importance secondaire. Pour remplacer les vingt millions que peut produire la taxe sur le coton, il n'y aura pas besoin d'imposer d'autres industries, il suffira d'empêcher les fraudes auxquelles donne lieu la perception de la taxe sur le whisky.

Aucune des considérations qu'on fait valoir contre la taxe sur le coton ne milite en faveur de la suppression de la taxe sur le whisky. Malgré l'élévation de cette taxe, les spiritueux étrangers qui paient des droits plus élevés encore, ne peuvent faire concurrence au produit local.

La consommation de cette liqueur, grâce aux habitudes invétérées de la population, n'a pas diminué. Cependant, tandis que grâce aux précautions prises par le Trésor, il n'y a peut-être pas une livre de coton qui ne paie la taxe, les trois quarts au moins du whisky fabriqué aux Etats-Unis échappent à l'impôt.

En 1860, d'après le recensement, le total du whisky distillé aux Etats-Unis s'élevait à 90 millions de gallons. La taxe étant de deux dollars par gallon, on devait obtenir un revenu de 180 millions de dollars. En admettant que la taxe ait produit une diminution de 30 millions de gallons dans la fabrication, on aurait encore obtenu pour l'impôt 120 millions de dollars. Or, le rapport des commissaires du revenu donne seulement un total de dix millions de gallons pour l'année dernière. On aurait donc fraudé le Trésor d'une centaine de millions. La *Tribune* de New York dit que le comité nommé pour rechercher les fraudes a appris qu'il y avait dans cette ville 3000 distilleries où on fabriquait du whisky en fraude, grâce à la connivence des officiers du gouvernement. Que le comité trouve un moyen de faire rendre à l'impôt sur le whisky tout ce qu'il doit rendre, et on pourra, sans diminuer les ressources du Trésor, abroger les taxes sur le coton et sur le sucre qui s'opposent à ce que ces deux produits agricoles reprennent un nouvel essor et fournissent aux habitants du Sud les moyens de consommer en plus grande quantité les produits manufacturés du Nord.

COMMISSAIRES DE LA LOUISIANE A L'EXPOSITION DE PARIS.—On trouvera dans notre partie anglaise la liste complète des commissaires nommés jusqu'à présent par le gouverneur Wells pour représenter la Louisiane à l'Exposition Universelle de Paris. Dans une lettre que ce dernier adresse à M. Gottheil, un de nos commissaires, et que nous insérons également dans notre partie anglaise, il l'invite à convoquer ses collègues pour arrêter un plan de conduite et se concerter sur les mesures à prendre. M. Gottheil a déployé un zèle infatigable pour que les produits de la Louisiane figurassent à l'Exposition, et nous sommes heureux de constater qu'il a réussi, à force de persévérance, à triompher de l'indifférence publique. Ses collègues n'auront guère qu'à approuver ce qu'il a fait et à suivre la voie qu'il a tracée. Ils doivent se réunir le 2 janvier chez MM. Pike, Lapeyre & Brother, banquiers, rue du Camp.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Le grand drame en 5 actes de Dennery, *Don César de Bazan*, doit être joué demain soir par MM. Gravier, Albert Mary, Rousseau, Roche et autres, et Mmes Blondelet et Gravier. Madame Blondelet doit jouer, pour ses débuts, le rôle de Maritana.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—La Compagnie du chemin de fer de Jackson annonce que les coupons de Bons ayant première hypothèque, seront payés à partir du premier janvier 1867, et que les coupons échus des Bons dus le 1er juillet 1866, seront convertis en Bons de la Compagnie, sur présentation au trésorier de la Compagnie, rue Carondelet No 42. Voyez l'annonce.

BILLETS D'ETAT.—M. F. Bonis, courtier rue de la Commune No 183, offre à vendre au plus bas prix du marché, des billets d'Etat qui sont reçus pour les licences et les taxes de ville.

CADEAUX.—Achetez vos cadeaux de Noël et du jour de l'An à L'EMPORIUM DES ALBUMS DE BLESSING, rue de Chartres, No 24. Ce sont les meilleurs, bien qu'ils coûtent 25 0/0 de moins que tous les autres albums de la ville.

CHARBON.—MM. W. G. Coyle & Co, vendent aux prix les plus réduits du marché du charbon de Pittsburg, de Cannel anglais et de l'Anthracite. Bureau 142 rue Gravier.

CHRONIQUE LOCALE.

LE STEAMER FASHION.—Les officiers de ce bateau, venus par le *Magenta*, rapportent ce qui suit:

Le vent violent qui soufflait au moment où le feu a éclaté, a rendu inutiles tous les efforts faits pour l'éteindre. Le *Fashion* avait 2,700 balles de coton, 109 passagers de chambre et 150 de pont, en tout 259. Deux dames élégantes s'étaient embarquées à Bayou-Sarah, mais on ne connaît pas leurs noms. On croit que ces dames ont péri.

Parmi les passagers de chambre, il y avait une troupe d'émigrants du Nord de l'Alabama, allant au Texas. Il en a péri un tiers. Ils avaient des chevaux et des wagons avec eux. Tout cela a été dévoré par les flammes, moins un cheval qui était tombé par-dessus bord.

Les passagers de pont étaient principalement des nègres. Ils ont sauté à l'eau et l'on pense qu'il s'en est sauvé fort peu si toutefois il s'en est sauvé un seul.

Un des officiers pense qu'on pourra avoir une pleine liste des passagers de chambre. Les commis ont pu sauver l'argent et les papiers importants du bureau, et probablement les livres.

Parmi les passagers de chambre, on porte le nombre de ceux qui ont péri à 15 ou 20 et à 50 parmi les passagers de pont.

M. Oliver Fairchild, premier ingénieur, est resté à bord un peu trop longtemps pour pouvoir échapper, et il a péri sur le bateau. Le steward est perdu, le second lieutenant aussi.

Une dame a précipité dans l'eau les trois enfants qu'elle avait avec elle, et, sautant après eux, elle a pu en sauver un.

Une autre dame, allant à Galveston, qui avait aussi sauté à l'eau avec un enfant, a été recueillie et sauvée par la yole.

Le bateau brûlait encore quand le *Magenta* a passé. Le feu a pris à trois différentes fois à bord de ce dernier steamer pendant son trajet: une fois au-dessous de Baton Rouge, une autre fois au dessous de Carrollton. A cette dernière fois, des voleurs ont profité de la panique pour piller les chambres.

Le Fashion était un de nos plus beaux steamers et jouissait d'une grande popularité dans le service de la ligne entre Vicksburg et la Nlle-Orléans. Il avait été complètement réparé deux mois auparavant. Il appartenait à M. A. S. Mansfield & Cie, de cette ville, et était assuré ici. Il avait été construit à Cincinnati en 1865, avait 262 pieds de long, 42 de large, 7 pieds en profondeur, 11 pieds en hauteur et mesurait 1194 tonneaux. Sa perte pèsera lourdement sur les compagnies d'assurance de cette ville.

L'OVATION FAITE AUX VISITEURS CONGRESSIONNELS.—L'ovation faite par les autorités de la ville aux membres du Congrès en visite ici, a été hier soir, à l'hôtel St-Louis, une élégante affaire dans tous ses détails.

La table était chargée des mets les plus variés et les plus abondants et aux plaisirs de la soirée ont participé cordialement nombre de dames et de messieurs, y compris naturellement le maire, les membres du conseil municipal et les membres de la presse.

De nombreux toasts ont été proposés au nom des divers intérêts représentés. Le maire Monroe a porté aux hôtes distingués de la ville un toast auquel a répondu le colonel Owens. Le sénateur Foster, du Connecticut, a prononcé un fort heureux discours. Il a fait allusion, en termes magnifiques, aux bons effets produits par l'échange de sentiments auquel avait donné lieu leur visite au Sud. Il a rendu un très haut hommage à notre ville pour sa proverbiale hospitalité et a donné l'assurance qu'à la première occasion le peuple du Nord payerait cordialement de réciprocité. Le sénateur Henry S. Lane, de l'Indiana; M. Rozin, de cette ville, et d'autres personnes ont parlé tous avec la même abondance de sentiments. Les visiteurs congressionnels auront leur réception d'adieu aujourd'hui à l'Hôtel St Louis, entre midi et 3 heures.

UN ENFANT TROUVÉ MORT.—Le corps d'un petit poupon, du sexe féminin, âgé en apparence de deux ou trois jours, a été trouvé par un [illegible] sans doute. Le jury a conclu que l'enfant devait être en bonne santé, quand il a été abandonné et qu'il est mort d'exposition.

VOL.—L. Hardwick et sa femme, accusés d'avoir volé une somme de $2000 en or, en argent mexicain et en billets des Etats Unis, ont été traduits hier devant le recorder Gastinel. M. Bernos, leur avocat, a soutenu que toute l'affaire était simplement une transaction de société et que ses clients ne pouvaient être arrêtés sans un ordre du gouverneur du Texas. L'argument a été accepté par le recorder qui a fait remettre les prévenus en liberté.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Charles Thompson, arrêté pour avoir essayé de mettre le feu au steamer Magenta dans son trajet de Baton Rouge ici, a été traduit hier devant le recorder Ahern, sur un affidavit régulier.

VOL D'UNE LETTRE.—Mercredi dernier, une lettre venant de France, portant plusieurs cachets, et devant contenir des papiers importants avait été déposée sur le bureau de M. Félix Bivaille, éditeur de la *Chronique*, à qui elle était adressée. Elle avait été apportée vers onze heures par le commis d'un négociant, qui reçoit habituellement dans sa boîte les lettres adressées à notre confrère. A midi, lorsque ce dernier arriva à son bureau, la lettre avait disparu. Avait-elle été soustraite par un voleur qui espérait y trouver des valeurs, ou par quelque mauvais plaisant qui croyait jouer un bon tour, c'est ce que M. Rivailles ne peut savoir, mais il a pris ses mesures pour que les auteurs de cette soustraction en soient pour leur vilaine action.

CONDAMNÉ.—Denis, affranchi, convaincu devant la Cour de la paroisse de Jefferson, du crime de viol, et condamné à être pendu dans la prison de paroisse à tel moment que le gouverneur indiquera, subira sa peine samedi prochain entre 10 heures et midi, d'après les instructions du gouverneur Wells.

Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Les lignes suivantes, insérées au *Moniteur*, ont été très remarquées et très commentées:

"Des ordres ont été donnés dans nos ports militaires à l'effet de préparer tout ce qui est nécessaire pour le rapatriement des troupes françaises qui sont au Mexique."

L'effet que ces lignes ont produit tient à ce qu'elles ont paru le lendemain du jour où on avait reçu l'analyse télégraphique du message du président Johnson.

Un nouveau journal non politique, fondé par M. Ch. Sauvety, va paraître mensuellement à partir du 1er décembre, sous ce titre: *La Solidarité, journal des principes.*

La nouvelle pièce de Victorien Sardou, *Maison Neuve*, a obtenu au Vaudeville un immense succès, quoique contesté d'abord.

ITALIE.

L'amiral Persano a été mis en état d'arrestation, à la suite de la première séance de la haute cour de justice. Voici, sur cette arrestation, des détails intéressants que nous empruntons au *Movimento* du 3 décembre:

"Le président de la commission d'enquête, M. Marzucchi, lui ayant signifié, après un bref interrogatoire, que la haute cour de justice avait ordonné son arrestation, l'amiral, sans se troubler, a déclaré que personne plus que lui ne s'inclinait devant la sévère majesté de la loi. A peine avait-il dit ces paroles, que deux carabiniers en grande tenue ont paru dans la salle.

"Persano a pâli, il s'est troublé, puis bientôt, reprenant toute sa présence d'esprit, il a commencé à s'élever contre ses ennemis; il a dit être la victime d'une haine publique sans fondement et sans justice. 'C'est une guerre indigne que l'on me fait,' s'est-il écrié, 'guerre déloyale dont je sortirai vainqueur.'

"Marzucchi, voyant que l'amiral s'animait de plus en plus, l'a engagé à se calmer. Persano s'est tu: il a poussé de profonds soupirs, et d'un geste a fait comprendre qu'il se mettait à la disposition des carabiniers. Entre les deux carabiniers il s'est rendu au petit appartement attenant au palais du Sénat.

"Avant qu'il ne sortit de la salle, le président Marzucchi l'a prié de ne pas craindre de demander tout ce qu'il lui faudrait, ajoutant que l'on s'empresserait de faire droit à sa demande. Persano a salué, et il a quitté la salle.

"Son petit appartement n'a pas l'air d'une prison: il est parfaitement aéré et très commode. Un vieux domestique, ancien ordonnance de l'amiral, a demandé à la présidence du sénat qu'on voulût bien lui faire partager la captivité de son maître, qu'il servirait avec plaisir. Cette permission lui a été accordée.

"L'amiral Persano, depuis son arrestation, n'a pas cessé d'être triste et taciturne; il se promène constamment dans les deux pièces de son appartement, s'arrêtant de moment à autre."

L'affaire de la dette pontificale est définitivement réglée, dit l'*Italie*. L'accord sera signé à Paris demain ou après demain. Le parlement sera appelé à voter les crédits nécessaires à son exécution.

Le langage hostile des journaux romains à l'égard de la France, langage qu'un télégramme particulier nous signalait il y a peu de jours, serait allé si loin que l'ambassade française aurait jugé nécessaire de s'en plaindre, et on nous écrit que c'est à la suite d'un article du journal officiel où le gouvernement français était grossièrement insulté, que la plainte aurait été déposée. Un nouveau télégramme nous a appris le résultat de cette démarche: la feuille officielle a été désavouée par le saint siège.

Du reste, l'antipathie qui existe au Vatican contre la France se fait jour en toute occasion, et nous apprenons que les officiers du 85e régiment de ligne qui, au moment de quitter Rome, étaient allés rendre visite au pape, ont été reçus avec une froideur qui a été très remarquée.

PRUSSE.

On parle beaucoup des ovations auxquelles s'est prêté le prince royal de Danemark dans la ville de Berlin. On a rendu à ce jeune homme toutes sortes d'honneurs; ce qu'on ne lui a pas rendu, ce sont ses provinces. Parader peut être une chose agréable, mais nous trouvons que le prince danois a mal pris son heure. Ce n'est pas le moment où les habitants du Slesvig septentrional font d'énergiques efforts pour reconquérir leur patrie danoise, que ce prince eût dû choisir pour fraterniser avec les vainqueurs et les oppresseurs de son peuple.

L'opposition, dans la chambre prussienne, vient de soutenir contre le gouvernement, à propos des fonds secrets, une discussion qui fait honneur à son patriotisme.

La gauche a déclaré voir dans les fonds secrets un moyen de corruption, d'oppression, et un encouragement à la dénonciation.

Nous n'avons pas besoin, a dit M. Twesten, de vous donner de nouveaux moyens de compression, vous n'usez que trop de ceux qui sont en votre pouvoir. Vous justifiez, par vos rigueurs, l'opposition que la Prusse rencontre dans l'Allemagne du Sud. On craint, et avec raison, que vous ne paralysiez pour longtemps le développement de la liberté en Allemagne. « A la maison de détention de Celle, disait Henri Heine, je n'ai vu que des Hanovriens.» Oh Allemande! il vous manque une maison de détention nationale et un fouet commun.»

La chambre a refusé les fonds secrets au gouvernement.

AUTRICHE.

Le bruit court en Autriche que des agents moscovites se répandent dans la Gallicie, excitant la population ruthène contre la population polonaise, et que plusieurs de ces agents auraient été arrêtés par les paysans et livrés aux autorités galliciennes.

Nous ne mentionnons ces bruits que sous toute réserve et à titre de renseignement sur l'état des esprits dans les provinces polonaises de l'Autriche.

Le *Czas*, de Cracovie, du 1er décembre, donne un programme détaillé d'une nouvelle constitution de la monarchie autrichienne, proposant entre autres pour l'empire une assemblée générale dont les membres seraient nommés par le gouvernement parmi les députés des diètes. Nous sommes autorisés à déclarer que l'auteur de ce programme n'est pas dans la moindre relation avec les régions gouvernementales.

ESPAGNE.

Une dépêche de Madrid, datée du 3 décembre au soir, transmise par l'agence Havas, contient les lignes suivantes:

« Une proclamation du maréchal Narvaez engage les soldats à rester étrangers à la politique.»

Voilà une dépêche qui ne nous dit rien qui vaille. Les soldats ont donc essayé, ces temps derniers, de s'occuper de politique? Il y a donc eu une tentative de *pronunciamento*? Les journaux espagnols n'en disent rien, il est vrai; mais ils ont le sabre du maréchal entre les dents, et le télégraphe sait trop son métier pour dire du mal de son maître. Il faut cependant qu'il y ait à Madrid quelque chose d'anormal; car nous lisons dans la *Correspondencia* du 2 décembre:

« Le général de la garde civile est déjà sorti de Madrid pour distribuer *convenablement* les forces de son commandement qui *surveilleront* la route que prendra la reine se rendant à Lisbonne.»

—D'après l'*Almanach de Paris*, le Mexique compte 20 provinces, peuplées de 7,925,426 habitants, savoir:

1. Blancs descendant des Espagnols (créoles), 300,000; 2. blancs descendant des Indiens, 800 mille; 3. Indiens, 5,000,000; 4. métis, 1,500,000; 5. Européens, 40,000.

Les 20 provinces sont divisées en 50 départements et forment 8 divisions militaires.

La dette mexicaine est de 981,000,000 fr.

Les revenus sont d'environ 1,0 millions.

—Il se vend en ce moment, chez les marchands de comestibles, à Londres, des jambons fumés de kangourou, expédiés par des chasseurs qui ont planté leur tente en Australie. Ni Mayence, ni Bayonne n'avaient prévu cette variété de concurrence.

PAR LE TELEGRAPHE.
DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Washington, 28 décembre—Des dépêches reçues au Quartier-Général confirment le massacre au fort Kearney. Le col. H. B. Carrington qui commande au fort, a dit que les Indiens au nombre de 3000, attaquèrent les soldats près du fort et les tuèrent tous, mutilèrent horriblement les corps du col. Folterman, du capitaine Brown, et du lieutenant Drummond. Les 90 hommes étaient pour la plupart des nouvelles recrues.

Le général Francis P. Blair Jr. remplace le général Curtis comme commissaire du chemin de fer du Pacifique.

Le général Grant est sorti hier.

New York, 28 déc. au soir—Or 133 1/4; six 110 1/4; cinq, 104 3/4; 10.40, 99 1/8. Coton, ferme à la clotûre, de 33 1/2 à 31 1/2 pour le midd. Ventes 2500 balles. Marché monétaire ferme, mais actif à 6 et 7 p. 0/0. Sterling inactif à 109 1/4. Or, ouvert à 132 7/8, tombant à 132 1/8 et fermant à 133 1/8.

Les fonds du gouvernement sont un peu plus bas, fermant un peu mieux soutenus. Fret en baisse et inactif.

Washington, 28 — Le Président a lancé une proclamation annonçant qu'il a reçu avis par le ministre de France qu'à partir du 1er janvier les navires des citoyens des Etats-Unis entreront dans les ports de France et leurs dépendances sans payer des droits de tonnage plus hauts que ceux qui sont exigés des navires des citoyens français, et il proclame qu'après le premier janvier prochain, les navires des citoyens français entreront dans les ports des Etats Unis avec les mêmes conditions que celles qui sont imposées aux navires des citoyens des Etats-Unis.

New York, 28—au soir—Le marché mon[illegible]

Sandy Hook, 28—Le schooner N. B. Thompson, capt. Foster, expédié de New York pour St. Marks, Floride, avec un chargement de roues de charrettes, d'avoine et de foin, est échoué en dehors de la barre.

Washington, 28—La conversation rapportée entre le Président et M. Eggleston est une pure fiction. Le Président dit que l'entrevue n'a duré que cinq minutes et que la conversation n'a eu aucun caractère politique.

Milwaukie, 28—Les usines de l'Aigle et les ateliers voisins du chemin de fer de la Prairie du Chien, un restaurant et une partie du chantier de bois de Johnson et Co., ont été détruits par le feu, ce matin. Perte, $50,000; assurance $25,000.

St-Louis, 28.—Un feu à Warrensburg, Mo., a détruit, la veille de Noël, 22 maisons d'affaires et trois résidences. La perte est d'environ $200,000. L'assurance est d'une petite somme.

New York, 28.—Des détails additionnels sur la grande tempête de neige témoignent de sa violence. La tempête a régné avec une grande force à Harlem, où une rangée de six maisons a été découverte et privée de toiture. Nombre de maisons dans l'Avenue Willis, ont subi le même sort et une a été renversée. Perte, $20,000.

L'orage a été très violent à Hudson et toutes les avenues de cette ville étaient bloquées par la neige. Quatre wagons de passagers ont été poussés hors de la voie mais sans dommage sérieux.

Sur les chemins de l'Ouest la tempête a été plus forte et le train n'est arrivé que cette après-midi.

Sweetsbourg, 28—Michael Crowby a été condamné à être exécuté le 15.

Geo. Crawford a été condamné à trois mois d'emprisonnement pour avoir reçu des marchandises volées. L'accusation de fenianisme portée contre lui a été abandonnée.

La cour s'est ajournée.

Washington, 28 déc—Le procureur général Stanbury présentera au Congrès une liste des pardons accordés sous les 1ères, 3e et 8e exceptions de la proclamation d'amnistie. La liste sera petite et les recommandations comprennent dans presque tous les cas des membres influents du Congrès actuel et des républicains proéminents, éditeurs et politiciens.

New York, 28 déc—On dit d'après une autorité digne de foi, que les comptes hebdomadaires des cinq membres responsables de l'Association de la presse de New-York, qui, sous la direction du dernier agent général ne payaient en moyenne que $200 ou $250 par semaine, ont à payer aujourd'hui jusqu'à $1300, par suite de l'abandon de l'association par un grand nombre de ses anciens patrons dans tout le pays.

Le président de l'Association annonce aujourd'hui qu'il fera un appel direct aux négociants et spéculateurs pour qu'ils viennent en aide à l'Association qui se verra probablement obligée de porter les comptes à $2,000 par semaine.

New-York, 28—Arrivé, le steamer Missouri, de la Nouvelle Orléans.

Washington, 28—Les *policiers* du Trésor ont capturé la planche d'une dangereuse imitation des billets de $50, ayant pour vignette la tête d'Alexander Hamilton. On peut découvrir la fraude par les chiffres 550 au lieu de 50 au coin gauche inférieur des chiffres de la marge sur le verso.

Charleston, 28—Le Daily News s'est retiré de l'Association de New York et s'est réuni à l'Association des nouvelles américaines et européennes.

Memphis, 28.—Frank Erickson, coroner dans cette ville, a été tué par Jos. Benton, à Somerville, hier. La difficulté datait de la guerre et les adversaires se sont rencontrés hier pour la première fois.

Le major Jérôme Wilson, ci-devant adjudant-général dans l'état-major du général Hood, est mort du choléra, mercredi.

Les citoyens de Jackson, Miss., ont collecté $400 pour les victimes de l'incendie, à Vicksburg. La presse de Memphis invite les citoyens de cette ville à faire des contributions pour le même but.

Le temps est couvert et froid. Les affaires étaient mortes aujourd'hui. Le fleuve baisse lentement.

Arrivé: le Luminary, de la Nouvelle-Orléans, et parti, l'Olive Branch, pour la Nlle Orléans.

Vicksburg, 28—Descendu, le Baltic, John H. Groesbeck, le Lewis et Henry S. Turner, le Harry Dean, le Columbian et le Lee.

Le temps est froid avec apparence de neige.

Albany, 28—Une forte tempête règne, et la neige a élevé au dessus des locomotives. Les passagers du chemin de fer sont arrivés presque gelés. Aucun train n'est arrivé d'aucun endroit aujourd'hui.

Le temps est très froid.

Louisville, 29—John W. Perkins, poseur de placards, accusé de prédut au détriment de ses patrons MM. Waters et Fox, mais pardonné après sa sentence, a tué sa femme ce matin en lui coupant la gorge. Il s'est ensuite frappé à la gorge lui-même et est mourant en ce moment.

Chicago, 28—L'affluence aux banques pour avoir des billets est très grande. Le marché monétaire est extrêmement serré.

Mobile, 28—Coton: ventes d'aujourd'hui, 12 mille balles à 30 pour le middling. Le marché est plus ferme. Vendu dans la semaine, 6,100 balles, contre 13,880 la semaine dernière. exporté 505. Stock dans le port, 79,820.

New-York, 28—Le coton est plus ferme. Middling, 33 1/2 à 31 1/2. Farine inactive. Mais et avoine sans demande. Saindoux languissant à 11 et 12 1/2.

Boston, 28—Une affaire intéressante a appelé l'attention du gouverneur Bullock, hier. Le constable Joseph S. Keys, de Lawrence, se rendit dernièrement à Pantucket, R. I., y arrêta une femme nommée Ann Manning pour vol et la ramena dans le Massachusetts sans mandat de l'exécutif. Elle fut jugée et condamnée à passer six mois dans une maison de correction.

Les autorités du Rhode Island n'approuvant cette incursion illégale sur leur territoire ont adressé une réquisition au gouverneur du Massachusetts et à l'officier Key pour accusation d'enlèvement. L'affaire a été instruite et le gouverneur Bullock a décidé que l'officier Keys serait livré aux autorités du Rhode Island.

Greenport, L. I., 28, midi—Le steamer Commodore est totalement perdu. Ses passagers ont tous été heureusement débarqués et sont en route pour New York. Une partie du fret sera sauvée.

Washington, 28—Le Président a révoqué l'exequatur de Gerhard Jansen, consul d'Oldenburg à New York, pour avoir refusé de comparaître devant la Cour Suprême, sous le prétexte qu'il en était dispensé par ses fonctions consulaires.

Autres Dépêches.

New York, 28 décembre—L'or a ouvert à 132 7/8.

New York, 28, midi—Or, 132 1/2—1 p. m., 132 1/2—Sterling, 109 1/2—Argent de 6 à 7 p. c. —Six, 110; Cinq, 105 1/4; 10-40, 99 1/4; 7-30, 104; Nouveaux Cinq, 107.

New York, 28 décembre—Le *Times* avoue ce matin, tout en se plaignant que les journaux ont le droit de prendre leurs nouvelles de tout le monde, ce qui est en contravention avec les règles de la société de monopole dont il est membre.

Le *Times* a obtenu dernièrement ses nouvelles d'une manière subreptice comme ses confrères de l'Association des Nouvelles américaines et européennes. L'édition du soir du journal-monopole est pleine de nouvelles volées à cette association.

Washington, 28—Wells, le commissaire du Revenu de l'Intérieur a complété un bill de tarif qu'il a soumis au comité de finance du sénat. Le comité, après un examen rapide, paraît regarder le projet avec faveur.

Le commissaire des affaires Indiennes n'ajoute pas foi à la nouvelle du massacre du Fort Laramie.

Richmond, 28 — Jno. W. McKeel et Juan Pisaini, vieux citoyens, sont morts hier.

New York, 28—Un feu qui a éclaté samedi à Elmyra, dans un magasin de drogues, rue du Lac, a eu pour résultat la destruction de plusieurs bâtisses, y compris l'Anthon's Hotel et Turner Hall. Le feu a duré six heures. La perte totale est de $500,000 pour une assurance de $277,500.

New York, 29—Un arrivage de Porto Cabello confirme la précédente nouvelle d'une révolution dans le Venezuela. Il y règne une confusion et une anarchie générale.

River Head, L. I. 28—Le vapeur Commodore, de la ligne de Stonington, allant à New York, s'est échoué à un mille au nord de la station de l'Hermitage et à 6 milles à l'ouest de Greenport. Les passagers ont débarqué au moyen d'un canot. Le steamer se démantibule rapidement.

(*Seconde dépêche*)

Le steamer Commodore est mouillé à un mille au nord de Harton's Point. La marée étant tombée, son avant est hors de l'eau.

New York, 28—Un correspondant du *World* lui écrit de Berlin qu'une dépêche du secrétaire Seward a été lue par le ministre américain, laquelle dépêche désapprouve l'attitude conciliatrice du ministre à l'égard de l'enrôlement des naturalisés américains au service de la Prusse. La dépêche a été lue aux autorités gouvernementales, mais on ignore qu'elles aient pris aucune mesure à ce sujet.

Une lettre de Dublin au *World* dit qu'il y a 16 navires de guerre près de Queenstown, et que beaucoup de loyaux habitants se rendent auprès de la garnison pour en être protégés contre les Féniens prêts à s'insurger. On croyait que Stephens était dans le sud de l'Irlande.

Sandy Hook, 28 déc, 9 A. M.—Le vapeur Australasian, parti de Liverpool le 15 et de Queenstown le 16, est arrivé. Il est demeuré échoué dans la baie faute d'eau.

Sandy Hook, 28—Le vapeur Missouri, de la Nouvelle-Orléans, est à l'ancre sur la barre.

Les trois schooners déjà mentionnés, sont encore à l'ancre en dedans du Hook.

Philadelphie, 28—La boite volée à la maison Bayard & Co, a été trouvée avec le contenu, moins les obligations des Etats-Unis.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Times*:

La vendange qui vient de se terminer à Madère a été plus abondante qu'on ne l'avait espéré. Le produit est évalué à 2,200 pipes, 800 environ provenant du nord, et 1,400 du sud de l'Ile. La culture de la canne à sucre continue, et empêchera de planter, quant à présent, de nouvelles vignes.

Les bons vins vieux de l'Ile, âgés de vingt à trente ans, deviennent de plus en plus rares chaque jour. Ils valent de 120 à 230 l. st. la pipe.

—On lit dans le *Fremdenblatt*, de Vienne:

"A Rechnitz, comitat d'Eisembourg, Hongrie, un homme a commis par folie un acte horrible: il a assassiné quatre enfants dont il a mangé le cœur, parce qu'il pensait qu'il deviendrait alors invisible. L'assassin a été arrêté.

—Une revue allemande, *Die Natur*, calcule ce qu'un seul couple de mouches pourrait produire si d'innombrables causes n'entravaient pas ce développement naturel. La mouche se propage annuellement par quatre ou six générations. La femelle pond de 50 à 120 œufs. Prenons une moyenne de cinq générations de 80 œufs par mouche; le calcul continuant, nous arrivons à [illegible] de trente milliards, comme produit d'une seule [illegible] de mouches.

—On lit dans [illegible] (Suède):

Trois sœurs se sont [illegible] noce célébrée [illegible] tes villes; elles comptent à elles trois 218 ans, et ne s'étaient pas vues depuis leur mariage. L'aînée a 84 ans, la seconde 83 et la plus jeune 81 ans; chacune d'elles est veuve depuis [illegible] ans, avait été mariée à un prédicateur et a trois enfants vivants.

Elles ne s'étaient pas vues à cause des distances qui les séparaient. En effet, l'une est établie dans le Upland, l'autre dans la Bothnie septentrionale, et la troisième dans la Scanie. Mais le petit-fils de l'une d'elles étant venu à se marier, elles ont résolu de se revoir encore une fois avant de mourir. On se figure aisément la scène émouvante qui se passa au moment où ces trois bonnes vieilles se sont embrassées.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 28 décembre.

Arrivé dans la semaine — 1,786 bœufs de Texas, 79 bœufs de l'Ouest, 1,094 veaux et veaux d'un an, 345 cochons, 4,007 moutons, 41 vaches à lait et 22 vaches du Texas.

Vendu—1,659 bœufs du Texas, 32 bœufs de l'Ouest, 731 veaux et veaux d'un an, 179 cochons, 1,273 moutons et 20 vaches à lait.

Stock en vente—784 bœufs de Texas, 100 bœufs de l'Ouest, 4?3 veaux et veaux d'un an, 72 cochons, 3,825 moutons, 155 vaches à lait et 22 vaches du Texas.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à — 25
do do 2me qualité, do	— à — 15
Bœufs du Texas, de choix, par tête	36 — à 45 00
do do 2me qualité, par tête	20 — à 25 —
do do 3me qualité, par tête	7 50 à 20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 7 à 9 00
do du pays do	— à — 10
Moutons du Texas, en lots, par tête	1 50 à 3 50
do du pays, par tête	— à —
do de l'Ouest, choix, par tête	— à —
Vaches à lait, de choix, par tête	100 — à 150 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	5 — à 12 —

DR. EMILE LAMM, DENTISTE, No 11....RUE BARONNE....No 11. Inventeur breveté de l'or en cristal cohérent. [illegible] Le Dr. Lamm [illegible] forme un orifiage aussi compacte et solide que l'or monnayé. 1er décembre PP.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pelican. LES officiers et les membres de cette Société sont priés d'assister à la réunion spéciale qui aura lieu DIMANCHE, 30 du courant, à midi, dans la salle de la Société, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Par ordre du Président, 29 déc—2t CHAS. E. LENES, secrétaire.

Société des Ouvriers Tailleurs de la Nouvelle-Orléans. LES officiers et les membres de cette Société et tous les ouvriers de ce corps d'état sont priés d'assister à la création d'une Société de Bienfaisance [illegible] convoqués à une assemblée générale qui aura lieu dimanche, le 30 décembre à 1 heure de l'après-midi, dans la salle du Coliseum, rue Bienville [illegible]. Par ordre du Président, 29 déc—2f L. WIEMANN, Secrétaire.

"SPES MEA IN DEO EST." Grand Consistoire de l'Etat de la Louisiane. Bureau du Grand Chancelier, N. Orléans, le 29 déc. 1866. LE GRAND CONSISTOIRE [illegible] SAMEDI [illegible]. Les membres actifs et adjoints sont par le présent avis priés d'assister ponctuellement à l'ouverture des travaux. Par ordre de W. M. PERKINS, 33me. SAML. M. TODD, 33me, Grand Chancelier. 29 déc.

Avis aux contribuables de la ville et de l'Etat. LE soussigné vend, aux plus bas taux du marché, des billets de l'Etat qui sont reçus pour licences et taxes de l'Etat et de la ville. M. F. BONIS, courtier, 29 déc—1M rue de la Commune, No 183.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1866. AVIS est donné aux porteurs de Bons de première hypothèque de cette Compagnie, que le coupon échéant le 1er janvier 1867, sera payé, à partir de cette date, sur présentation à la Banque des Citoyens de la Louisiane, moins la taxe de 5 pour cent du revenu intérieur des Etats-Unis. Les coupons échus des dits Bons [illegible] 1er juillet 1866 [illegible] seront convertis [illegible] M. DABNEY, MORGAN & Co, à New York [illegible]. R. S. CHARLES, 29déc—10f Trésorier.

PROPOSITIONS. Bureau du Commissaire en chef des Vivres. Département du Golfe, Nlle-Orléans, Lne, 27 déc. 1866. DES propositions cachetées, qui doivent être en duplicata [illegible] jusqu'à 10 JANVIER 1867, à midi, pour fournir, pour l'usage de l'armée, des pommes de terre, des patates douces et des oignons [illegible]. Des propositions distinctes, sur différentes feuilles de papier, seront requises pour chaque article. Les articles fournis doivent être de la meilleure qualité, dans des barils en bon état, et livrés au Dépôt des Vivres, sans frais de charroi ou de tonnellerie, et chaque colis devra porter le nom du vendeur. Les propositions doivent être adressées au soussigné et endossées "Propositions pour pommes de terre et oignons." A. BECKWITH, Brév. Brig. Gén. et Comm. des Vivres. A. des E.-U. 29 déc—t. L. j. au 9 janv

Bonbons! Bonbons! Bonbons! A. ROUGIEUX, CONFISEUR, 379, rue Royale, coin Français. A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il a fabriqué lui-même le plus vaste assortiment de dragées et bonbons fins en tous genre, qu'il offre à un prix que nul établissement de ce genre ne peut faire: Bonbons fins et fruits cristallisés à....65 cents la livre, do 2me qualité....50 " " do 3me....40 " " 29 déc—29, 30, 31; 1 janv.—PP.

M. HEINEMANN. Magasin de bottes et de souliers, A BON MARCHÉ, 68.....RUE DE CHARTRES.....68. Entre Bienville et Conti. Nouvelle Orléans. BOTTES ET SOULIERS FAITS SUR COMMANDE. 29déc—1m

Graines de coton. MONTEREY SILK COTTON. 100 SACS venant d'arriver et à vendre par le soussigné, en lots, à la convenance des acheteurs. B. L. MILLAUDON, 29 déc—1m No 20, rue Carondelet.

Demande d'Emploi. UN jeune marié cherche à se placer dans une famille. Sa femme est bonne cuisinière et désirerait être employée dans une famille bourgeoise respectable. L'homme est intelligent et capable de faire n'importe quel ouvrage. S'adresser au bureau de "l'Abeille," aux initiales L. S. 29 déc—1f

Charbon. CHARBON Pittsburg, Cannel anglais, Anthracite, grosseur d'un œuf, convenable pour bateaux à vapeur, à vendre, au plus bas prix du marché, par W. G. COYLE & CO., Bureau: Rue Gravier No 142. 29déc—3 Dépôt au coin des rues Magazine et Girod.

$10 DE RECOMPENSE. A disparu ou a été volé, du terrain neutre de la rue Claiborne, lundi, 24 du courant, un mulet couleur foncée ou noire, environ 16 mains de haut, n'ayant que l'œil droit, ayant une marque derrière une étampe qu'on ne distingue pas bien. Quiconque le ramènera au No 52 de la rue Gasquet, recevra la susdite récompense et il ne lui sera pas fait de questions. La personne en la possession de laquelle il sera trouvé sera poursuivie devant les tribunaux. 29 déc—3f

Foire de Noël et du Premier de l'An. Les dames du 3me District ont ouvert leur Foire dans la nouvelle église de St-Vincent de Paule, 3me District, rue des Grands-Hommes, entre Montégut et Clouet. Elles sollicitent respectueusement des familles catholiques une visite de sympathie, soit le jour, soit la nuit. La Foire sera close le premier de l'an, au soir, et la messe sera dite, pour la première fois, dans la nouvelle église, le premier dimanche, 6 de janvier. 28déc—

Grand Assaut d'Armes, DONNÉ par M. CHS. GAMACHE avec le concours des premiers professeurs de la ville et des amateurs [illegible]. La séance d'épée sera continuée par des exercices de sabre, canne, bâton, boxe anglaise, américaine et lutte. L'assaut aura lieu le DIMANCHE, 30 décembre 1866, [illegible] Passage de la Vieille et Bienville. Prix d'admission [illegible] $1

TRANSFERT DE CABINET. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez. 14 sept 3m et PP le L

ERNEST TURPIN, CONFISEUR, 93.......Rue de la Vieille-Levée.......93 (ENTRE CONTI ET ST-LOUIS). VIENT de recevoir de France, par les derniers arrivages, une grande quantité d'articles pour confiserie qu'il offre à vendre, EN GROS ET EN DÉTAIL, à un léger bénéfice. L'assortiment se compose de ce qui suit: 20 caisses Boites de Fantaisie et Cartonnage pour cadeaux de Noël et du jour de l'An. 5 caisses Boites de Fantaisie en bois sculpté et métal, articles riches pour cadeaux de Noël et du jour de l'An. 5 caisses Cornets, Cornes d'abondance, sacs et poches, riches. 40 caisses Pastillages, cupidons, dauphins, sylphes, mariées, amours, bouquets, cygnes, papillons, fleurs, &c., pour décors et ornements. 1,200,000 Coques d'œufs assorties. 500 grosses Papier Dentelle de toutes dimensions, pour plateaux et assiettes. 60 rames Devises françaises et anglaises. 100 paquets Boliducs [illegible] rouge. 101 livres Citron à cachets expressément pour confiseurs. 50 rames de Demandes et Réponses. 1 caisse Couleurs végétales, carmin, vert, bleu, jaune et pourpre. 1 caisse Essences diverses, limon bergamotte, néroli, rose, marasquin, &c. 10 damejeannes Eau de Fleurs d'Oranger supérieure. 5 damejeannes Eau de Rose.

Fruits et Confiseries fines. 5,000 livres fruits glacés à l'Espagnole liqueur. 100 caisses Fruits cristallisés, article entièrement nouveau. 100 caisses Fraises pralines, article entièrement nouveau. [illegible] Marrons Glacés à la vanille. [illegible] Abricots Glacés, Pêches, Reine Claude, Poires [illegible] Angélique &c. [illegible] Dattes, boites d'une demi-livre. 1,000 Noix Surprise.

Liqueurs Superfines de Marie Brizard. 100 caisses Liqueurs de Marie Brizard, crème de cacao à la vanille, anisette, marasquin, curaçao, vermouth, kummel, &c. 120 paniers Anisette [illegible]. Et une grande variété d'autres articles. [illegible]

GRANDE EXPOSITION DE JOUETS d'enfants, de tous genres. POUPEES de toutes espèces. CRISTAUX, PORCELAINES. SUJETS BISCUITS. Et un immense choix d'ARTICLES de fantaisie pour CADEAUX de NOEL ET JOUR DE L'AN. T. MOREAU, 127 & 129, coin Royale et Toulouse. 12déc—12, 3,14,15,22,29

GRANDE EXPOSITION et vente de POUPÉES DE PARIS. REÇU un grand assortiment de POUPÉES [illegible] convenables pour cadeaux de Noël et du Nouvel An, au Magasin de Lainages, de Deter, 1er déc—3m Au coin des rues Canal et Carondelet.

CADEAUX DE PREMIER DE L'AN. E. F. MIOTON, 47....RUE ROYALE....47 ENTRE BIENVILLE ET DOUANE, OFFRE SES MAGNIFIQUES ARTICLES DE FANTAISIE, POUR CADEAUX DE PREMIER DE L'AN, *Aux prix coûtants.* Toutes ces marchandises ont été reçues par les DERNIERS ARRIVAGES D'EUROPE et forment le PLUS BEL ASSORTIMENT QUI AIT ÉTÉ IMPORTÉ DANS CETTE VILLE. 28 déc—au 1er jan PP.

CONFISERIE et PATISSERIE. PRIX RÉDUITS: M. JANÉ, Confiseur et Pâtissier, rue Gravier, angle Remparts. A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de faire le plus beau et le plus grand assortiment de fruits cristallisés, et qu'il les offrira à des prix à 35 pour cent au-dessous de toute autre maison de détail, plus UN ESCOMPTE LIBÉRAL SELON LA QUANTITÉ ACHETÉE. On trouvera toujours à son magasin l'assortiment le plus frais et le plus complet des articles suivants: BONBONS ASSORTIS, DIX QUALITÉS DE FRUITS CRISTALLISÉS ET GLACÉS, AMANDES DE PARIS, PRALINES GRILLÉES, CHOCOLAT A LA CRÈME, NOISETTE, PRALINÉ, ETC., ETC. PATES DE POMMES, FRAISES, ANANAS, GELÉES DE TOUS FRUITS, BOITES ET CARTONNAGES DE PARIS, CHOIX DE PATISSERIE ET DE CONFISERIE, &c. Vaste assortiment de VINS FINS ET DE LIQUEURS RARES. Il se charge de toutes commandes en pièces montées. ☞ Un assortiment général de DULCE en paleta. ☞ Souvenez-vous-en: J. JANÉ, Angle Gravier et Remparts. 1er déc—1 m t. l. 2j.

EN MAGASIN, et à vendre à bas prix, TABAC EN FEUILLES DE PENNSYLVANIE—40 caisses, DU CONNECTICUT—10 caisses, Par MAYER BROTHERS, 28 déc—1m No 51, rue Tchoupitoulas.

DEMANDE D'EMPLOI. UN bon cuisinier et sa femme désirent se placer soit dans une famille, une pension ou un hôtel. Sa femme est bonne blanchisseuse et repasseuse. Ils peuvent fournir toutes les recommandations désirables, tant sur leur capacité que sur leur moralité. S'adresser à M. LOUIS, rue Toulouse, No 115. 28 déc—3

Eglise de l'Immaculée Conception. LES BANCS de l'Eglise de l'Immaculée Conception, dans la rue Baronne, seront loués à l'encan, DIMANCHE PROCHAIN, 30 décembre, à MIDI, par MM. GIRARDEY & Co, encanteurs. 23 déc—3t

Demande de Cuves. ON désire acheter 60 CUVES à fermentation, de la capacité de 800 à 1000 gallons chacune. S'adresser rue Toulouse, 65, entre Royale et Bourbon. 28 déc—5f

A VENDRE, Un bon emplacement pour les affaires. Un grand MAGASIN en briques, à un ilet des rues Poydras et Tchoupitoulas. C'est un bon emplacement pour un magasin de groceries en gros, un magasin de commission ou de fourrage. S'adresser à W. H. BUNNELL, 29 déc—10f Rue de la Commune, No 196.

CHANGE SUR PARIS ET BORDEAUX, En PETITES SOMMES. A vendre par OSCAR BERCIER, 27 déc—3f No 60 rue des Magasins.

Banque du Crescent City. Nouvelle-Orléans 21 décembre 1866. L'ELECTION annuelle de neuf Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, No 104 de la rue du Canal, au dessus du Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, LUNDI, 7 janvier 1867. CHAS. FAURIE Jr., 27 déc—t 1 j Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurances "Atlantique" de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1866. CONFORMÉMENT à la Charte, une élection aura lieu, au bureau de la Compagnie, rue du Camp No 19, LUNDI 7 janvier 1867, entre 10 heures du matin et 2 heures après-midi, pour dix-neuf Directeurs qui serviront jusqu'au 1er janvier 1868. N. P. JANVIER, 25déc—25 a 1 8 janv. Secrétaire.

Compagnie de Banque et du Canal de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1866. A UN meeting spécial du Bureau des Directeurs tenu aujourd'hui, un dividende semi-annuel de six pour cent sur le capital réduit a été déclaré aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, payable à compter lundi 31 courant. Par ordre du Bureau, CH. JUMONVILLE, 25 déc—15f Caissier.

GRAINES DE JARDINAGE. LE soussigné a en magasin un grand et complet assortiment de GRAINES FRAICHES de jardinage qu'il offre aux marchands de la campagne, par colis ou au détail, en paquets, à des prix très modérés. [illegible] F. VIRGIN, 25 déc—6t Successeur de D. Mauray, 44, rue Gravier.

Annuaire de la ville, pour 1867, DE GARDNER. CET Annuaire sera prêt à être livré le 1er JANVIER prochain. Nous sommes convaincus qu'il est très complet, et nous ne doutons pas qu'il ne donne pleine satisfaction au public. Il contiendra une carte complète de la ville. Le prix en sera de cinq dollars. CHARLES GARDNER, 25déc—25,27,29,30 5 Commune et Piaté.

DEMANDE DE DOMESTIQUE. ON demande de suite une bonne domestique blanche pour une petite famille, composée de trois personnes. S'adresser au No 279 rue St-Claude. 24 déc—

Demande de femme de chambre. ON demande une [illegible] de chambre [illegible]. S'adresser au No 37 rue Vieille Levée, [illegible] Esplanade et [illegible] 27

AVIS. LA Société [illegible] ABATIA [illegible] Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1866. L. F. GÉNÉRÈS. 22 déc—10

CADEAUX de Noël et de Jour de l'An. A. RALU, 30...RUE DE CHARTRES...30. Reçu un grand assortiment de Pupitres et Papeteries en bois de rose, ébène, en peau &c., &c. Boites à gants, Nécessaires à ouvrage, dernier modèle, Porte-monnaies et Sacs pour dames et jeunes fillettes. Boites vides en palissandre. Boites à cigares avec ou sans musique. [illegible] Boites de Maroc, Boites de whist, de Bézique, de Loto, Domino, Jeux d'Echecs, Porte-Cigares en nacre, en ivoire, en écaille, &c. &c. Boites de Jeux pour garçons et fillettes, Jeu de l'Oie, du Nain Jaune, de la Roulette, du Solitaire, &c. Peignes à chignon dernier modèle, bacs et Bourses, Portefeuilles de tout genre et de tout modèle. Albums pour photographie et cartes-portraits. Ecritoires en bronze, en porcelaine, &c. Encre d'or et encre d'argent. Cartes à jouer. Un grand envoi de Coutellerie fine de Paris et de Couteaux de poche de la célèbre fabrique de Jos. Rodgers & Sons. AUSSI: Un grand nombre d'articles pour [illegible]. Fleurets de Solingen, garnis et autres; Gants [illegible]; Masques, Sandales, Plastrons, [illegible] Epées de combat [illegible]. Toujours en magasin [illegible]. Nota.—[illegible] plus bas prix possible. 22 déc—10 [illegible]

[illegible] nombre d'années, parmi lesquels [illegible] suivants publiés pour cette nouvelle année: Le Monde de la Mer, par M. Alfred Frédol. [illegible] Monde—Voyage et Découvertes [illegible]. Le Désert et le Monde Sauvage [illegible] Océan—L'Air et le Monde aérien par M. Mangin. La Vie et les Mœurs des Animaux, par M. L. Figuier. Le Rhin allemand et l'Allemagne du Nord et du Sud, par M. Durand. Voyage dans les Grands Déserts, par M. E. Domenech. Marie-Antoinette et sa Famille, par M. de Lescure. ☞ Tous ces ouvrages, illustrés de magnifiques gravures, conviennent aux personnes studieuses et s'occupant de sciences aussi bien qu'aux gens du monde. —AUSSI— Les Galeries des Femmes célèbres, par M. de Ste Beuve. Les Femmes des Temps passés, par M. Arsène Houssaye. Les Lettres de Mme de Sévigné—La Sainte Bible—La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ—La Vie de la Sainte Vierge—Voyages en Angleterre, dans les Indes, en Russie, &c., &c. Un grand assortiment d'ouvrages, pour jeunes filles et jeunes garçons de tous âges. Paroissiens en nacre, écaille, en ivoire, en peau, &c., Chapelets, Médailles, &c.—Crucifixs—Têtes de Christ et de Vierge, &c., &c. A vendre par A. RALU, 22 déc—10f 30, rue de Chartres.

Fête du Jour de l'An. E. LEVY Jne, Confiseur, 437.......RUE DRYADES.......437 ENTRE EUTERPE ET TERPSICHORE. NOUVELLE-ORLEANS. Le Public du Quartier Français est prévenu qu'à l'occasion du Jour de l'An, je me suis pourvu d'un grand assortiment de Cartonnages de Paris, comprenant un choix varié de BOITES A BONBONS, BOITES MARQUISE, NOIX DE SURPRISE, &c., &c. Grand choix de BONBONS et FRUITS FRANÇAIS, FONDANTS, PATES DE FRUITS, MARRONS GLACÉS. Pâtisserie fine, telle que: Pièces Montées, Petits-Fours, Charlotte Russe, &c. Rien n'a été négligé pour tenir cet établissement sur un pied des plus importants de la ville. Les ordres pour Soirées, Mariages, &c., seront l'objet d'une grande attention. Dépôt du Chocolat Lopez. E. LEVY, Jne, 27 déc—5 437, rue Dryades.

AVIS. MICHON & SCHWEITZER, 166 RUE ROYALE, 166. Annoncent respectueusement aux dames de la ville et de la campagne qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de fleurs et apprêts pour fleurs tels que: FLEURS POUR COIFFURES, FLEURS de CHAPEAUX, FLEURS de BOUQUETS, FLEURS de JARDINIÈRES, PARURES DE [illegible] DE BAL. Un bel assortiment de JARDINIÈRES [illegible] grand assortiment D'ARTICLES [illegible]. Tous ces articles seront vendus [illegible] prix très réduits.

AVIS AU PUBLIC. POUR CAUSE DE DÉBALLAGE, la maison Michon & Schweitzer [illegible] OUVERTE JUSQU'A 10 HEURES DU SOIR [illegible]. Voulez vous faire [illegible] Adressez-vous à MICHON & SCHWEITZER, Rue Royale, 166. 15 déc—au 6 janv Derrière la Cathédrale.

3000 Charrues. 3000 Charrues. 1,500 CHARRUES en fonte et à pointes extra, de Hall & Spear, 600 charrues Peacock, perfectionnées, 500 do de B. F. Avery, 500 do King Carey Wood Mould Board, à vendre, à des prix réduits, par TAYLOR & CHURCHILL, Marchands de Quincaillerie, Fusils et Charrues, RUE DES MAGASINS, No. 41, en face l'Hôtel St. James, Enseigne du "Fusil Doré." 27 déc—M

Cognac. Cognac. CENT CINQUANTE futailles cognac CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS & CO. des années 1860, 1861, 1862 et 1863. 40 futailles cognac HENRY SUTTON & GOLDEN BURG, des années [illegible] 1855. [illegible] frères, 1825 FINE CHAMPAGNE (VIEUX COGNAC). 40 futailles cognac GAUTHIER FRERES, fine champagne [illegible]. 30 futailles cognac Ls. O LANYER, fine champagne 1846. 25 futailles cognac J. J. DUPUY & CO. 40 do do OTARD DUPUY & CO 1860. En quarts et huitièmes, sous les clés de la douane, à vendre par Vor MAIGNAN & F LABORDE, 25 déc 23 et 25 rue Bienville.

Vins en caisses, liqueurs, &c. QUINZE CENTS caisses VIN ROUGE, 12 bouteilles Eagle Brand. 1,000 do VIN BLANC do do, 500 do VIN ROUGE do Lion's Brand, 500 do VIN BLANC do Grave de Labrede, 300 do VIN ROUGE do [illegible], 100 do VIN BLANC do Graves St Mordion, 200 do VIN ROUGE do Margaux, Cantenac, Haut Brion, 100 do do 24/2 do do do do, 175 do do 12 bouteilles Château Treulon [illegible], 200 do VIN BLANC Sauterne, Latroude frères, 100 do 24/2 do do, 100 do 12 bout Haut Sauterne, supérieur do, 40 do 12 bouteilles Edouard Pernod, 40 do 14 de Constant Lecoultre, 20 do do Kirsh do, 600 paniers champagne Black Seal, Impérial Royal Hunter, [illegible] &c. 200 caisses cerises à l'eau de vie, 10 do 10/2 petits pois au naturel, 3 do 10/2 champignons de Paris, 200 caisses 10/2 boites sardines à l'huile, Frambert, 10 do 100/4 do do L Ray, 30 do 24 paniers prunes sèches [illegible], 400 do Bourgogne Nuits, Chambertin, Volnay, Beaune, Thorins, Fleurie et Chablis. En magasin et sous les clés de la douane et à vendre par Vor MAIGNAN & F. LABORDE, 25 déc 23 & 25 rue Bienville.

Vins en barriques. QUARANTE barriques vin rouge St Macaire, bon ordinaire, 30 barriques vin rouge, vin de cargaison bon ordinaire, 10 do do Bas Médoc, pour tables, 18 do do Côtes St-Emilion, do 10 do do Ste Colombe, do. En magasin et à vendre par Vor. MAIGNAN & F. LABORDE. 25 déc 23 et 25 rue Bienville.

Articles de Marseille. CENT CINQUANTE caisses, 12 bouteilles, 12 onces, huile d'olives Piagnol, 75 caisses 24 1/2 bouteilles, 12 onces, huile d'olives Piagnol. 20 do 12 do Vermouth Noilly Prat & Co, 10 do 12 do Muscat do, 100 do salaisons, olives, capres, cornichons, variantes, 10 do Caisses supérieur de Dijon, 20 quarts Madère, 50 do Burgundy Port. En magasin et à vendre par Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, 25 déc 23 et 25 rue Bienville.

Vins fins pour présents. QUATRE barriques vin rouge Grand Vin Château Pape Clément, 1er cru 1864, 5 demi barriques vin rouge Grand Vin Château Pape Clément, 1er cru 1864, [illegible] barriques vin rouge Grand Vin Château [illegible] 1er cru 1860, [illegible] Château Mouton [illegible], 2 caisses, 12 bout. vin rouge Château Pape Clément 1862 et 1864, 50 do 24 1/2 bout. do 1862 et 1864, 100 do 1 bout. vin rouge Haut Brion la Mission 1864, 20 do 12 do Château Lafitte 1864. En magasin et à vendre par Vor. MAIGNAN & F. LABORDE, 25 déc 23 et 25 rue Bienville.

En débarquement du navire Palermo de Marseille, et à vendre par les soussignés: 50 quarts Porto, [illegible] caisses huile d'olives "Piagnol", 150 caisses Vermouth, 25 do Muscat de Frontignan, 25 do Caves du Mont d'Or, 50 do 12 Barons d'olives, 25 do do cornichons, 15 do do capres, 10 do do salaisons assorties, 10 quarts Madère, 25 caisses 12 bouteilles Eau de Fleurs d'Oranger, 40 do Absynthe, "E. Pernod", 40 do do "V. Lecoultre", 10 do Kirsh do. Vor MAIGNAN & F. LABORDE, 16 déc 23 & 25, rue Bienville, entre Chartres et Vieille Levée.

SOIERIES! SOIERIES! Au prix coûtant d'importation. 100 PIECES TAFFETAS—NOUVEAUTÉ, Valant de $3 à $3 [illegible] la yarde, A $1 50 la yarde. 150 ROBES REPS ET ARMURES RAYÉES, Valant de $55 à $65 la robe, A $35 la robe. 50 ROBES MOIRE BROCHÉE ET SATINÉE, [illegible] $76 A $30 LA ROBE. Toutes nos robes riches de soie De $150 à $175. $85 et $95 LA R[illegible] FORMES NOUVELLES. Avec une réduction de 40 pour cent. TOUT LE RESTE DU STOCK SERA VENDU DANS LA MÊME PROPORTION. J. LEVOIS & CO., COIN CANAL ET BOURBON. 2 déc—6

Fabrique de l'Eglise St-Louis de la Nouvelle-Orléans. Bureau du Secrétaire. AVIS est par le présent donné [illegible] Secrétaire.

CHAPELLERIE DU CROISSANT. A. DREZ, 153.......Rue du Canal.......153. Vient de recevoir [illegible] A. DREZ, 19 déc—1m Rue du Canal 153.

P. MALOCHÉE, ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI, Importation directe de FAIENCES. PORCELAINES. VERRERIES. ARTICLES DE MÉNAGE. Assortiment Complet, GROS ET DETAIL. *Prix Modérés.* Reçu par les derniers arrivages d'Europe et de New York [illegible] invités à venir examiner. P. MALOCHÉE, Encoignure Chartres et Conti. 11déc—1m

Barils à mélasse! Barils à mélasse! 2000 BARILS [illegible] A vendre par [illegible] 16 déc—1m

CINQ MILLE PIASTRES DE RÉCOMPENSE. CONSEIL DES ASSUREURS de la Nouvelle Orléans. 20 décembre 1866. [illegible] Par ordre du Conseil: CHARLES BRIGGS, Président [illegible]. Pour copie conforme: JAS. H. WHEELER, Secrétaire. Conformément à la résolution [illegible] 23déc—1m.PP

Conseil des Assureurs de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1866. A UNE réunion [illegible] JAMES H. WHEELER, 25 déc—1m PP Secrétaire.

Avis. JE ne serai responsable d'aucune [illegible] LOUIS [illegible] 25déc—6f

Vieux Madère! UN petit lot de vieux Madère [illegible] DUMONTEIL [illegible] 25déc—1m

Bois de corde, Piquets, &c. A VENDRE Par B. PRADEL, 54.........rue St Charles.........54. BOIS de corde [illegible]

Bazar à l'instar de ceux de Paris. Articles de Ménage en tous genres. Faiences, Porcelaines, Cristaux, Verres [illegible]. J'APPELLE l'attention [illegible]. Je vendrai toutes ces marchandises à des prix réduits. E. F. MIOTON, 5 déc—3f p sem 47 rue Royale.

Jouets, Caniques, Ardoises, &c. 100 caisses jouets [illegible] de Nuremberg [illegible]. 4 boucauts caniques [illegible], 5 caisses ardoises [illegible], 2 boucauts crayons d'ardoises [illegible], 2 caisses toupies [illegible], 4 caisses pipes assorties [illegible]. En débarquement du navire [illegible] de Brême, et à vendre aux prix les plus réduits [illegible] E. F. MIOTON, 5 déc—3f p sem 47 rue Royale.

Fusils, Capsules et Carniers. EN débarquement du steamer Alice, de Liverpool, et à vendre par le soussigné: 8 caisses fusils de chasse à 2 coups, de manufactures françaises et belges; 2 caisses capsules G D & F1, poudre de 1re qualité garantie française; 1 caisse carniers différents modèles. E. F. MIOTON, 5 déc—3f p sem 47 rue Royale.

Moules. Moules. Moules. UNE caisse moules assortis de toutes qualités et formes nouvelles pour pâtisseries, confiseurs, glaciers, restaurateurs, etc., reçus par navire Winthrop, du Havre, et à vendre par E. F. MIOTON, 5 déc—3f p sem 47 rue Royale.

Draps de Sédan! Casimirs d'Elbœuf! A. JACQUET & BECHET, 51 Vieille Levée 51. VOULANT [illegible] beau stock de Draps et Casimirs, préviennent leurs amis et le public, qu'ils vendront ces articles au GROS et au DÉTAIL à des prix très réduits. [illegible] Un grand assortiment de LINGE FAIT [illegible]

MAISON LOPEZ, ANGLE CANAL ET DAUPHINE. Confiserie........Patisserie........Liqueurs. La Maison D. Lopez prévient sa nombreuse clientèle [illegible] Fruits glacés et cristallisés, de Pâtes et bonbons [illegible] Boites de fantaisie, [illegible] MAISON LOPEZ, Angle Canal et Dauphine.

A. CANDIDE, [illegible]

Cadeaux de Noël ET JOUR DE L'AN. LION & PINSARD 172 RUE DU CANAL. Bijouterie fine française; Diamants et Pierres fines; Bagues, Boucles d'oreilles; Broches, Bracelets; Médailles, Médaillons; Epinglettes-Chaines; Boutons-manchettes et chemises; Parures et Demi-Parures; Bijouterie-Imitation - Nouveautés; Bijouterie Deuil - Jais et Caoutchouc. — ARTICLES DE FANTAISIE — PUPITRES, BOITES A GANTS, COFFRETS, CAVES A LIQUEURS, PORTE-CIGARES. LION & PINSARD, 20 déc—15f 172 Rue du Canal.

Cadeaux de Jours de Fête. Au coin des rues Canal et Royale. A. B. GRISWOLD & Co., ANCIENNE MAISON HYDE & GOODRICH. [illegible] MONTRES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, BOITES A OUVRAGE, SECRÉTAIRES, JUMELLES, PORTE-MONNAIE, PORCELAINE, FUSILS, PISTOLETS, BOITES A ESSENCES [illegible]. CADEAUX DE NOEL ET DE PREMIER DE L'AN. Pour toutes les Bourses. A. B. GRISWOLD & CO., Au coin des rues Canal et Royale.

ETRENNES! ETRENNES! F. G. BARRIERE & Co., 135 RUE DU CANAL. VIENNENT de recevoir de Paris un magnifique assortiment de BONBONS en boîtes, convenables pour [illegible] qu'ils offrent à vendre à PRIX D'IMPORTATION. F. G. BARRIERE & Co., 15 déc—au 1 janv 135, rue du Canal.

THOS. B. BODLEY & Co., MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires. De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLÈCHES A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c. [illegible] Agence générale [illegible] pour la vente des machines portatives de Wood & Main et des moulins à mais et à farine [illegible]. THOS. B. BODLEY & Co. Rue Perdido, No 9, 10 nov — PP à côté du Masonic Hall.

Bonbons, Dragées et Cartonnage Au Rabais. HÉBERT & ESCOUSSE 131....RUE DE CHARTRES....131. Offre un double avantage: Infériorité de Prix—Supériorité de Qualité. Avant de garder pour notre compte une commission donnée par M. J. Himbert, qui n'en peut prendre livraison NOUS DONNONS AVIS AUX CONSOMMATEURS, qu'à partir de samedi, 15 décembre, on détaillera au prix de 75 cents la livre ce qui restera de Dragées et Bonbons divers, Chocolatine, Fondants, Bonbons Bourgeois, Chocolat à la Crème, [illegible] Pastilles de Gomme, &c. &c. Le tout des meilleures maisons de Paris. ASSERTION Facile à vérifier en s'arrêtant au No. 131 RUE DE CHARTRES. —Egalement— Un choix splendide de CARTONNAGES, Boîtes à ouvrage, Nécessaires en marqueterie pour dames et demoiselles. NOTA—La circonstance exceptionnelle qui laisse à la charge de la maison des marchandises complètement en dehors de ses affaires est une preuve suffisante que l'annonce de PRIX RÉDUITS EST RÉELLE et n'a rien [illegible]. HÉBERT & ESCOUSSE, 13déc—1m PP 131 rue de Chartres.

JULES HIMBERT, ANNONCE respectueusement à sa clientèle qu'il vient de recevoir par la voie du Nord, UN ASSORTIMENT COMPLET D'ARTICLES POUR ETRENNES [illegible] pour les fêtes de Noël: Fruit-cakes [illegible] Gâteaux de toute espèce comme par le passé. PETITS FOURS PARISIENS. LUNCHS [illegible] POUR DAMES ET MESSIEURS [illegible] ET SOIRÉES sur commande.

A. D. & A. DORIOCOURT, NOTAIRES PUBLICS ET LOUIS DUVIGNEAUD, AVOCAT, Ont transporté leur bureau No. 135, rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

A vendre par A. ROCHEREAU & Co., 16 & 18 rue St. Louis. 50 barriques Sherry, [illegible] Madère. 20déc—6f

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 & 18 Rue St. Louis. 300 caisses savon de Marseille. 20 déc—8j

Southern Shoe Manufacturing Co. of New Orleans. A VENDRE [illegible] MACHINES, USTENSILES [illegible]. GABRIEL PASCAL, Président [illegible] Encoignure Poydras et Magasin.

Aux Cigariers. 100 Caisses de tabac en feuilles pour cigares de toutes qualités, venant d'être reçues et à vendre par S. L. NASITS & BRO, 25 déc—6f 17 rue Gravier.

Sangsues Sangsues! HONGROISES. DIX MILLE [illegible] A vendre par J. S. MAUNSELL & Co. 15déc—1m PP 21, rue de Chartres.

Médicaments français patentés. UN stock bien choisi de tous les médicaments français patentés, populaires, importés par nous, à vendre par J. S. MAUNSELL & Co. 15déc—1m PP 21, rue de Chartres.

Parfumerie française! UN magnifique assortiment des célèbres parfumeries de Coudray, Piver, Société Hygiénique, Lubin, Violet, Pinaud, Dorin, Delettrez & Rimmel, venant d'être reçu directement par J. S. MAUNSELL & Co. 15déc—1m PP 21, rue de Chartres.

ETRENNES CHEZ S. BIER, 108 - - Rue du Canal - - 108 (*Autrefois rue du Camp, No 20*). Je viens d'ouvrir à mon nouveau magasin des plus riches assortiments de MONTRES POUR CHAINES DE GILET EN OR, CHAINES CHATELAINE ET LEONTINE, DIAMANTS et autres bijoux [illegible] derniers genres, importés et fabriqués [illegible]. ORFEVRERIE D'ARGENT PUR, tels que thés, beurriers, tasses et soucoupes, timbales et tasses; couteaux à pâte, [illegible] à dessert, [illegible] à beurre, sucriers, pots à crème, cuillers à soupe, cuillers de table, cuillers de dessert, fourchettes de table et de dessert, &c., &c. [illegible] ORFEVRERIE de plaqué et d'Alfenide. LUNETTES et LORGNONS en or, argent, acier [illegible]. LORGNETTES d'opera [illegible] SEUL AGENT [illegible]. S. BIER [illegible] du Canal.

Avis Aux Contribuables et aux Personnes qui paient Licence. TOUTES [illegible] l'ETAT pour licences, taxes, droits de [illegible] wharfage [illegible] de la Louisiane [illegible]. AVEGNO & WILLOZ, Coin Commune et Carondelet.

M. H. L. CHURCH [illegible] retire de la maison GROVES & CHURCH [illegible] M. J. J. Corson [illegible] CORSON & GROVES [illegible] Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1866. [illegible] H. L. CHURCH.

Le Docteur ORIARD, MÉDECIN [illegible] de Paris [illegible] TOPIQUES SPÉCIAUX, [illegible] de Médecine Pratique [illegible] No 57, entre [illegible]

L. UTER, 49 . . Rue Royale . . 49. Annonce au public de la ville et de la campagne qu'il a reçu [illegible] un grand et beau choix d'articles [illegible] GLACES [illegible] CORNICHES [illegible] CORDES [illegible]

Les meilleurs Cadeaux pour Noël et Jour de l'An. VENANT d'être reçu un assortiment de MEUBLES de tout genre, tels que MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER, do do do COTTAGE, do do SALON, do do SALLE A MANGER, —AUSSI— Vient de recevoir [illegible] chaises à louer ou à vendre au grand Bazar de M. PINARD, 153 à 155 Remparts, 22déc—au 1 janv entre les rues St Pierre et Toulouse.

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. GUÉBLÉ & NIPPERT, 137 ...... RUE DU CANAL ...... 137. VIENNENT de recevoir par le steamer ALICE, de Liverpool, un [illegible] assortiment d'articles de fantaisie pour cadeaux de DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS, tels que: —Pour Dames— Peignes écaille, ivoire et nacre, Garnitures de toilette, Vases, Flacons d'odeur, Albums, Boites à ouvrages, Agrafes et Chaines [illegible], Manchettes brodées, Parures, Cols [illegible]. —Pour Messieurs— Choix splendide de Pipes Ecume de Mer sculptées et autres. Porte-Cigares [illegible] Cannes [illegible] Jeux [illegible] Porte Monnaie, &c. &c. Chemises françaises toile [illegible]. —Pour Enfants— GRANDE VARIÉTÉ DE POUPÉES: 5,000 Poupées de Paris avec ou sans trousseau, de $1 jusqu'à $30 la pièce. Choix de Costumes et Confections pour Garçons et Fillettes [illegible]. Nous prévenons aussi les dames que nous venons de recevoir une nouvelle addition à notre riche assortiment de Garnitures, Robes, Manteaux [illegible]. Les nouveaux Gants de peau de [illegible]. Le tout à vendre en gros et en détail aux plus bas prix du marché. 2 déc—1m GUÉBLÉ & NIPPERT, 137, rue du Canal.

AVIS AUX MODISTES ET COUTURIÈRES. IMPORTATION DE PARIS. Grand déballage d'articles de Mode. GARNITURES ET ORNEMENTS BENOITON, CHAPEAUX VELOURS ET PAILLE, PLUMES ET PANACHES, FLEURS JAIS, COURONNES ET FLEURS POUR MARIÉES, CEINTURES, RUBANS, SOIERIES &c. WM. DAUPHIN & CO, 22 déc—5 No 60 rue de la Douane, au 1er.

L.A. BELLANGER ANGLE CANAL ET BOURBON. CONFISERIE! PATISSERIE! Noël et 1er. de l'An! ETRENNES! ETRENNES! CARTONNAGES DE PARIS (nouveaux modèles). NÉCESSAIRES, BOITES, POCHES, CORNETS, [illegible] BONBONS DE TOUTES SORTES, Boîtes à Surprise. 18déc—1m

VENTE DE DRY GOODS *A bon marché.* PEPIN & TURCOTTE, 131.......RUE DU CANAL.......131. A partir de LUNDI, 17 du courant, nous vendrons, sans égard aux prix coûtants, tout notre stock de Marchandises [illegible] à $1 25, 10,000 yardes POPELINE [illegible], 2000 yardes FLANELLE du Havre, 300 [illegible] DRAP [illegible] CONFECTIONS [illegible]. En un mot, tout ce qui [illegible] stock [illegible]

Au Dépôt d'Albums [illegible] S. T. BLESSING, 24......... Rue de Chartres .... 24. ON trouvera le plus grand assortiment [illegible]

R. B. MANTON, 35........ Rue Carondelet .... 35 AUDESSUS DES BUREAUX DU SOUTHERN EXPRESS. Traites à vendre, à [illegible] des acheteurs sur MM. DE ROTSCHILD, De Paris et de Londres. 6 déc—1m PP

STAR CANDLES DE Schæffer, A l'agence de cette fabrique J. AVET, 60, Vieille-Levée, à côté des [illegible]. 1er déc—1m PP